

COMMUNE DE PIROU

(Manche)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 28 JANVIER 2015

Date de Convocation : 23 janvier 2015 – **Date d’affichage** : 4 février 2015.

Le mercredi vingt-trois janvier deux mil quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel CHALLE, Maire.

Etaient Présents: M. Michel CHALLE, Mme Agnès NAVET, M. Philippe LAUVRAY, Mme Françoise de PIERREPONT, Mme Denise BERTRAND MORSALINE, M. Joël DAUVIN, M. Daniel FELIX, Mme Maryline HEROUET, M. Guy LEBRETON, Mme Martine LEPELLEUX, Mme Marie-Christine MASSU et M. Wilfrid RYCKEBOER.

Absents excusés :

Mademoiselle Camille GUESNEY

Monsieur Jean-François COSNEFROY représenté par monsieur Wilfrid RYCKEBOER

M. Jean-Louis LAURENCE représentée par monsieur Michel CHALLE

Absents :

Mesdames Noëlle LEFORESTIER et Laure LEDANOIS

Messieurs José CAMUS-FABA et Alain GIARD

Secrétaire de séance : Madame Agnès NAVET

Nombre de Conseillers Afférents au Conseil Municipal : 19 **en exercice** : 19 **présents** : 12 **Votants** : 14

Monsieur le Maire procède au bilan de la journée « portes ouvertes » qui s’est déroulée le 17 janvier dernier. Il informe les membres du conseil que plus de 200 personnes sont venues assister à la cérémonie des vœux ainsi qu’à la visite des locaux.

Les conseillers présents ont reçu de nombreuses félicitations concernant la nouvelle mairie aussi bien pour le bâtiment que pour la préservation du patrimoine local. Pour l’Accueil de Loisirs Sans Hébergement les visiteurs ont été agréablement surpris de voir le confort et l’espace ainsi que le design de ce bâtiment réservé aux enfants.

Il remercie monsieur LAURENCE et madame LEPELLEUX pour la réalisation de l’exposition mise en place à cette occasion.

ORDRE DU JOUR

- 1- Travaux effacement de réseaux - Estimation SDEM 50 – Village de l’Eventard
- 2- Amendes de police programme 2015
- 3- DETR programme 2015
- 4- SDEM – Adhésion commune d’Agon –Coutainville et SIE de Bricquebec
- 5- Remplacement Portails Presbytère - Devis
- 6- Remplacement Lanterne Pirou Pont – Devis SARLEC
- 7- Signalétique communale – Devis Signaux Girod
- 8- SNSM – Avenant n° 1 SARL ALEXANDRE
- 9- Foire aux Bulots 2015
- 10- Appel d’offres Cabinet d’études Révision du POS et élaboration du PLU
- 11- Renouvellement Baux des Mielles

- 12- Demande de création emplacement personnes à mobilité réduite – Place Abbé Godefroy
- 13- Proposition SARL La Licorne – Proposition création d'une œuvre photographique et cinématographique site ex-aquatour
- 14- DIA
- 15- Budget communal – DM investissement voirie
- 16- Elections départementales – Préparation scrutin
- 17- Questions diverses
 - a. Cale de la Bergerie – point sur l'avancement des travaux
 - b. Information réunion avec la SNSM
 - c. Projet de vidéo-surveillance Mairie/ALSH/Camping/Service Technique

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le Procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1- Travaux effacement de réseaux - Estimation SDEM 50 – Village de l'Eventard

Monsieur le Maire présente au conseil l'estimation du SDEM concernant les travaux d'effacement de réseaux pour le village de l'Eventard.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 240 000 € TTC dont 60 000 € TTC restent à charge de la commune pour financer les réseaux téléphoniques et numériques.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil pour la poursuite de cette étude.

Le conseil, à l'unanimité, autorise la poursuite de l'étude proposée.

2- Amendes de police programme 2015

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil afin de déposer des dossiers de demandes de subventions au titre des amendes de police pour l'année 2015. Ces aides sont versées pour les actions améliorant la sécurité.

Les projets suivants peuvent être présentés :

- Rénovation et extension éclairage public Village de l'Eventard
- Rénovation et extension éclairage public Rue des Perruches
- Création de réseau d'éclairage public La Vignonnerie
- Matérialisation d'un rond-point Pirou Bourg (carrefour rue des 20 libraires, le Moitier, rue le Haut de la Rue et la rue du Calvaire).

Monsieur le Maire rappelle que le plafond des travaux subventionnables est fixé à 46 000 € HT, le taux de subvention étant de 30 % du HT.

Le conseil, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à constituer et déposer les dossiers présentés ci-dessus.

3- DETR programme 2015

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil afin de déposer des dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR pour l'année 2015.

Les projets suivants peuvent être présentés :

- Catégorie 1 : Ecole peintures extérieures /Façades 40% de subvention sur le montant des travaux HT plafonné à 40 000 € HT.

- Catégorie 3 : Réhabilitation ancienne mairie en salles de réunion et des associations 35 % de subvention sur le montant des travaux HT plafonné à 160 000 € HT

Le conseil, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à constituer et déposer les dossiers présentés ci-dessus.

4- SDEM – Adhésion commune d'Agon –Coutainville et SIE de Bricquebec

Monsieur le Maire indique au conseil que la commune d'Agon-Coutainville (Délibération du 17/11/2014) et le Syndicat Intercommunal d'électricité de Bricquebec (Délibération du 08/12/2014) ont demandé leur adhésion au Syndicat Départemental d'Energies de la Manche)

Monsieur le Maire précise que par délibération en date du 15 décembre dernier, le comité syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche s'est prononcé favorablement sur ces adhésions.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, les différents organes délibérants des collectivités membres du SDEM doivent se prononcer sur cette adhésion dans un délai de trois mois.

Monsieur le Maire en application du Code Général des Collectivités Territoriales, sollicite l'avis du conseil municipal sur les demandes d'adhésion désignées ci-dessus au SDEM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au SDEM de la commune d'Agon-Coutainville et du SIE de Bricquebec.

5- Remplacement Portails Presbytère – Devis

Monsieur LAUVRAY présente au conseil trois devis concernant le remplacement de trois portails à l'ancien presbytère de Pirou Bourg.

- Menuiserie LEGOUBEY : 7 709.19 € HT (dont la pose d'une boîte aux lettres à 135.50 € HT)
- Ets ORQUIN : 6 291.11 € HT
- SARL LEMAITRE : 5 250 € HT (2 portails remplacés et 1 rénové)

Il explique qu'une réflexion est en cours concernant des portails en aluminium ou en acier galvanisé.

Dans l'attente de devis complémentaires permettant une décision définitive et afin de ne pas bloquer ces travaux, monsieur le Maire propose d'attribuer une enveloppe de 8 500 € TTC maximum pour leur réalisation et de confier le choix du prestataire et du matériel à la commission travaux et bâtiments.

Le conseil, à l'unanimité, valide la proposition ci-dessus.

6- Remplacement Lanterne Pirou Pont et Mât Place des Bocagers– Devis SARLEC

Monsieur le Maire présente au conseil de devis de la SARLEC pour le remplacement de matériel d'éclairage public accidenté ou vétuste :

- Remplacement d'une lanterne à Pirou Pont : 1 090 € HT
- Remplacement d'un mât Place des Bocagers : 1 445 € HT

Le conseil, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer les devis présentés et à réaliser la dépense correspondante qui sera inscrite au BP communal 2015.

7- Signalétique communale – Devis Signaux Girod

Monsieur LAUVRAY présente deux devis de Signaux Girod pour l'acquisition de panneaux de signalétique communale.

Un devis de 92.13 € HT en remplacement du panneau indiquant « La Menuerie / La Vignnonerie / La Quinterie ».

Un devis de 1 069.71 € HT pour l'acquisition des panneaux indicateurs pour le Lotissement Les Chardons Bleus et plusieurs panneaux à remplacer (rues des perruches, des mouettes, des tourterelles, courte et avenue d'annoville).

Monsieur FELIX sollicite l'accord du conseil pour l'acquisition d'un panneau supplémentaire pour indiquer la Grange à Dîmes.

Le conseil, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer les devis présentés, à faire l'acquisition du panneau Grange à Dîmes et à réaliser la dépense correspondante qui sera inscrite au BP communal 2015 pour les renouvellements de panneaux et en crédits de report pour les acquisitions.

8- SNSM – Avenant n° 1 SARL ALEXANDRE

Monsieur le Maire informe le conseil de la restructuration de la SARL Alexandre, titulaire du lot Charpente/Couverture pour le bâtiment de la SNSM, en deux pôles : la SARL Alexandre 3C pour la partie charpente, couverture étanchéité, construction ... et la SARL Alexandre Bâtiments pour la partie Charpente, Bardage, couverture bâtiments agricoles.

En ce qui concerne le dossier SNSM, la commune de Pirou sera désormais en relation avec la SARL Alexandre 3C.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil afin de signer l'avenant n°1 avec l'entreprise ALEXANDRE afin de régulariser le dossier administratif et comptable de la SNSM.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour la signature de l'avenant n°1 avec la SARL ALEXANDRE 3C.

9- Foire aux Bulots 2015

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil pour la reconduction de la Foire aux Bulots pour l'année 2015.

Madame LEPELLEUX précise que la gestion des parkings est à revoir et qu'il sera également nécessaire de redéfinir les tâches à répartir entre le prestataire de service et la commune.

Elle indique que plusieurs réunions de concertation en présence de CARPE DIEM (prestataire de service) et des membres de l'association Les Amis de la Foire aux Bulots ont déjà eu lieu en ce sens.

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil, à l'unanimité, donne son accord à l'organisation de la Foire aux Bulots édition 2015.

10-Appel d'offres Cabinet d'études Révision du POS et élaboration du PLU

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 9 janvier dernier pour l'ouverture des plis concernant le choix du cabinet d'études pour la révision du POS et l'élaboration du PLU.

Cinq dossiers ont été reçus, ils sont actuellement en cours d'études afin d'effectuer une comparaison précise de la partie méthodologie et moyen.

Monsieur le Maire informe le conseil du changement possible de législation en matière de PLUI et de POS dans le cadre de l'approbation de la Loi MACRON actuellement soumise au législateur. Les services de la DDTM ont indiqué que cette loi pourrait permettre aux communes faisant partie d'une communauté de communes qui lancerait les démarches pour l'élaboration d'un PLUI avant le 31 décembre 2015, de pouvoir appliquer les règles du POS jusqu'au 31 décembre 2019.

Dans l'attente de la confirmation de ces informations et de la fin de l'étude des dossiers, monsieur le Maire propose de reporter cette question à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

11-Renouvellement Baux des Mielles

Monsieur le Maire présente au conseil trois demandes de renouvellement concernant les baux des terrains communaux en location dans les Mielles.

L'EARL MAHIER souhaite renouveler la location des parcelles BS 94, 97 et 168. Celles-ci sont louées 279 € par an.

Monsieur Patrick HEBERT sollicite le renouvellement de la location des parcelles BS 95, 99 et 277 qui sont louées 206 € annuel.

La GAEC HEROUET sollicite également le renouvellement du bail de la parcelle cadastrée BS 307 pour un montant de 80 € annuel.

Monsieur le Maire précise que ces baux sont signés pour 3 ans et qu'aucune clause de révision des tarifs n'est prévue.

Monsieur FELIX souhaite que les prix de locations soient étudiés compte tenu du niveau peu élevé de ceux-ci et qu'une révision tarifaire annuelle soit prévue.

Le conseil, après discussion, à la majorité 13 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Daniel FELIX) décide de renouveler l'ensemble des baux proposés, dans les mêmes conditions que précédemment.

12-Demande de création emplacement personnes à mobilité réduite – Place Abbé Godefroy

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par monsieur Pierre AUDE, concernant la création de places de parking pour personnes à mobilité réduite, place Abbé Godefroy.

Il précise que la commission travaux/ voirie a étudié ce dossier et propose de réaliser deux emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite : une derrière l'église et une près de l'église afin de faciliter les deux accès au cimetière (près des portails).

Un courrier sera envoyé à monsieur AUDE afin de lui préciser que ces emplacements ne seront pas réservés aux résidents de ces locations.

Le conseil, à l'unanimité, approuve la proposition ci-dessus.

13-Proposition SARL La Licorne – Proposition création d'une œuvre photographique et cinématographique site ex-aquatour

Monsieur le Maire présente au conseil le courrier de la SARL La Licorne qui propose la création d'une œuvre photographique et cinématographique ayant pour thème le site de l'ex-aquatour pour la commune.

Il précise au conseil que les photos et vidéos prises au « village fantôme » resteront exclusivement destinées à une utilisation artistique et en aucun cas dans un but commercial.

Monsieur le Maire rappelle toutefois, que le site est formellement interdit au public pour raison de sécurité et qu'il lui semble important de présenter toute demande d'accès à la sous-préfecture pour avis au préalable.

Le conseil, à l'unanimité, décide de reporter cette question dans l'attente de l'avis de la sous-préfecture.

14-DIA

Monsieur le Maire présente au conseil deux DIA :

- Parcelle BP 105, chemin des Matelots d'une superficie de 568 m²
- Parcelle AD 43, le moitier d'une superficie de 197 m²

Sur proposition de monsieur le Maire, le conseil, à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ces parcelles.

15-Budget communal – DM investissement voirie

Monsieur le Maire présente au conseil une décision modificative budgétaire pour l'exercice 2014 concernant la facture d'EUROVIA pour le busage d'Armanville.

Après avis des services du Trésor Public, cette facture peut faire l'objet d'une inscription en investissement.

Afin de régler cette facture, le compte 2315-11 doit faire l'objet d'une augmentation de crédit de 882 € qui seront déduits du compte 61523.

Le conseil, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à procéder à la décision modificative budgétaire présentée ci-dessus.

16-Elections départementales – Préparation scrutin

Monsieur le Maire rappelle au conseil les dates officielles retenues pour les élections départementales 2015.

Ces scrutins se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars prochains.

Il rappelle aux membres du conseil présents, qu'il est nécessaire, comme pour les précédentes élections, de prévoir des permanences des conseillers municipaux tout au long de la journée et le soir pour le dépouillement.

Un planning sera proposé en ce sens dès réception des disponibilités de chacun.

17-Questions diverses

a. Cale de la Bergerie – point sur l'avancement des travaux

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancée des travaux d'aménagement de la Cale de la Bergerie. Il indique que la pose des éléments préfabriqués est prévue dans une semaine et demie.

Il informe le conseil que, suite à une réunion avec les représentants des pêcheurs professionnels (Mmes LECOILLARD et LEFEUVRE), il semble nécessaire de prévoir des travaux supplémentaires au niveau du pied de cale afin de faciliter la mise à l'eau.

Ces travaux devront faire l'objet d'une étude complémentaire et de demandes de devis.

Monsieur le Maire indique qu'une enveloppe budgétaire avait été prévue en 2014 pour pallier à d'éventuels travaux supplémentaires pour ce dossier mais que celle-ci devra être abondée par une nouvelle inscription au budget 2015.

b. Information réunion avec la SNSM

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement des travaux pour le bâtiment de la SNSM. Seuls la dalle intérieure, les menuiseries et les extérieurs restent à réaliser.

Il indique également au conseil qu'une réunion de travail est prévue en présence de dirigeants de la SNSM le 3 février prochain à 15h30 en mairie afin de discuter notamment de la date d'arrivée du canot.

c. Projet de vidéo-surveillance Mairie/ALSH/Camping/Service Technique

Monsieur LAURENCE, qui se charge de ce dossier, ayant dû s'absenter en urgence pour raisons personnelles, cette question sera revue ultérieurement.

d. Contrat de vérification annuelle des installations de protection contre la foudre / Contrat d'entretien des installations des cloches et horloges

Monsieur le Maire informe le conseil que les contrats de vérification annuelle des installations de protection contre la foudre et d'entretien des installations des cloches et horloge ont pris fin le 31 décembre dernier.

L'entreprise BIARD-ROY propose un contrat de vérification annuelle des installations de protection contre la foudre à hauteur de 100 € HT par an et un contrat d'entretien des installations des cloches et horloges pour 220 € HT annuels.

Ces contrats seront signés pour une période de 4 ans soit jusqu'au 31 décembre 2018.

Le conseil, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer les contrats présentés avec l'entreprise BIARD ROY et à régler la dépense correspondante prévue au BP 2015.

e. Remerciements TELETHON

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Les Motos de Franck qui remercie la municipalité, l'association du Téléthon ainsi que les bénévoles pour l'accueil qui lui a été réservé dans le cadre des festivités du Téléthon 2014.

TOUR DE TABLE

Madame NAVET informe le conseil qu'il est nécessaire d'envisager des travaux de vérification de la toiture et des gouttières de l'église. Elle a constaté de nombreuses fuites.

Monsieur FELIX souhaite qu'une lumière soit installée à l'extérieur de la salle polyvalente, à la sortie de la cuisine afin d'éviter des chutes lorsque les utilisateurs sortent les poubelles ou vont aux conteneurs de tri sélectif.

Il demande également que de l'éclairage public soit prévu rue Du Bellay ainsi qu'à la Lucasserie.

Il signale que de nombreux nids de poule sont apparus au niveau de l'accès piétonnier au cinéma.

Concernant la salle polyvalente, monsieur FELIX demande si le renouvellement des tables et des chaises est envisagé car plusieurs d'entre elles sont très abimées. Il souhaite que des porte- manteaux soient achetés afin de remplacer ceux qui sont cassés.

Madame de PIERREPONT, adjointe en charge de la salle polyvalente, confirme qu'un crédit sera inscrit au budget 2015 pour le renouvellement de ce matériel.

Monsieur LEBRETON informe le conseil qu'une visite du chantier de pose des fascines à Blainville sur Mer est possible actuellement.

Monsieur le Maire rappelle que le dossier de protection du cordon dunaire est désormais pris en charge par la communauté de communes mais qu'il remercie l'entreprise pour sa proposition.

Monsieur LEBRETON souhaite connaître l'avancement du dossier concernant les logements de monsieur GODEFROY, zone conchylicole. Monsieur le Maire informe le conseil qu'en l'absence de réactions de monsieur GODEFROY, la commune souhaite faire appel à un huissier pour effectuer un constat et débiter les procédures judiciaires.

Madame LEPELLEUX informe le conseil des risques de chutes importants des utilisateurs de la salle polyvalente dus aux revêtements de sol vétustes et non adaptés (parquet et carrelage).elle souhaite que la commission travaux et bâtiments étudie les différentes possibilités de remédier à ce problème sans attendre les travaux de mises aux normes de la salle polyvalente prévus ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35 .

Le Maire,
Michel CHALLE